



## Faire en sorte que la politique de l'UE en faveur de la nature soit un succès : rencontre entre la FACE et le commissaire européen chargé de l'environnement à Bruxelles

Le 27 novembre 2017, la Fédération des associations de chasse et conservation de la faune sauvage de l'UE (FACE) a eu une réunion très productive avec Karmenu Vella, commissaire européen chargé de l'environnement, et les représentants de son cabinet. Cette réunion avait pour objectif d'aborder les enjeux liés aux espèces migratrices, aux oies, à la Politique agricole commune et aux grands carnivores.

Dès le début de la réunion, la FACE a réitéré son engagement à soutenir une meilleure mise en œuvre des directives « Oiseaux » et « Habitats » conformément au Plan d'action de l'UE pour le milieu naturel, la population et l'économie. Ce faisant, la FACE a également mis en exergue l'importance des [Conclusions du Conseil](#) (en juin 2017) et de la récente [Résolution](#) du Parlement européen sur le Plan d'action (novembre 2017).

En ce qui concerne la Tourterelle des bois, ces deux documents font allusion au plan d'action international élaboré pour cette espèce dans le cadre du programme LIFE de l'UE. Le plan d'action, qui devrait être adopté en 2018, permettra aux États membres, d'une part, d'améliorer les conditions écologiques des espèces chassables dont l'état de conservation est défavorable en Europe et, d'autre part, de favoriser la chasse durable. Le commissaire européen Karmenu Vella a précisé que, même si les changements d'utilisation des terres représentaient un facteur clé du déclin des populations de tourterelles des bois en Europe, l'ampleur du phénomène remettait en question la durabilité de la chasse telle que pratiquée de nos jours. Dans ce contexte, la FACE a insisté sur l'importance du plan d'action pour garantir des prélèvements durables.

La FACE a également réaffirmé la nécessité d'adopter des approches au niveau des voies de migration, à l'instar de la gestion adaptative des prélèvements, pour garantir les meilleures pratiques en matière de conservation des oiseaux d'eau migrateurs. Les participants ont également discuté des conflits avec les oies et de la frustration ressentie par de nombreux chasseurs européens à cause des mesures adoptées dans certains pays pour gazer les oies. La Commission européenne a précisé qu'il était indispensable que la gestion des oies dans l'UE satisfasse les obligations juridiques énoncées dans la directive « Oiseaux » et que les mesures adoptées soient fondées sur des principes scientifiques. Il a été fait mention de la révision des Concepts clés de l'article 7, paragraphe 4, de la directive « Oiseaux ». Cette tâche considérable figure dans le programme de travail pour l'année 2018.

Karmenu Vella et la FACE se sont accordés sur la nécessité d'une plus grande cohérence entre les directives Nature et la Politique agricole commune (PAC). La FACE a présenté son document d'orientation sur la réforme de la PAC, notamment sur le verdissement, et a demandé l'adoption de mesures agroenvironnementales efficaces pour promouvoir la biodiversité et favoriser le rétablissement des populations de petit gibier.

En ce qui concerne les grands carnivores, la FACE a fait référence à la Résolution du Parlement européen sur le Plan d'action de l'UE pour le milieu naturel, la population et l'économie, adoptée récemment. La résolution insiste sur la nécessité de développer un processus d'évaluation qui permette une bonne application de l'article 19 de la directive « Habitats » et de promouvoir des approches flexibles pour conserver et gérer les populations de grands carnivores. Le commissaire européen a fait valoir que, comme stipulé dans le Plan d'action, la priorité actuelle visait à renforcer les outils dont nous disposons, à l'instar de la Plate-forme de l'UE sur la coexistence entre les hommes et les grands carnivores, et à redoubler d'efforts pour résoudre les conflits aux niveaux local et régional.

En conclusion, le commissaire européen chargé de l'environnement et la FACE sont arrivés au constat qu'il était indispensable de coopérer davantage pour permettre une meilleure mise en œuvre et une plus grande compréhension de la politique de l'UE en faveur de la nature. Les participants se sont également mis d'accord sur le fait qu'il fallait organiser des réunions plus régulières à l'avenir.

La FACE a invité Karmenu Vella à prononcer, courant 2018, une allocution à l'occasion de l'une des nombreuses foires de chasse organisées dans la région méditerranéenne.

\*\*\*FIN\*\*\*

## NOTES À LA RÉDACTION

La FACE est la Fédération des associations de chasse et conservation de la faune sauvage de l'UE. Établie en 1977, elle représente les intérêts des sept millions de chasseurs à travers l'Europe en sa qualité d'organisation non-gouvernementale internationale (ONGI) à but non lucratif. La FACE est composée des associations nationales de chasseurs de 36 pays européens, y compris les 28 États membres de l'Union européenne. La FACE a également sept membres associés et est établie à Bruxelles. La FACE défend le principe de l'utilisation durable de la nature. Elle est membre de l'Union internationale pour la conservation de la nature (UICN) depuis 1987. [www.face.eu](http://www.face.eu)

### POUR DE PLUS AMPLES INFORMATIONS, ENTRETIENS OU CITATIONS, VEUILLEZ CONTACTER :

Alessio Borrello, *Communication Manager*, [alessio.borrello@face.eu](mailto:alessio.borrello@face.eu)